REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE DU GROUPEMENT DES PAROISSES DE PONT D'AIN

Le 14/03/2018 à Pont d'Ain

Présents : Père Owah, curé,
Colette Arpin, Challes
Maurice Badout, Priay
Henri de Boissieu, Varambon
Monique Capitan, comptable
Renato Collino, Poncin
Georges Picod, Pont-d'Ain
Pascal Ravaux, Neuville sur Ain
Violette Revaud, Jujurieux

Philippe Treff, invité

Excusée : Danièle Dubreuil, Cerdon

Début de séance : 19h30

Temps de prière.

1- Préparation de la Campagne du Denier de l'Eglise

Philippe Treff présente son analyse de l'évolution du Denier de l'Eglise, diocésaine puis par doyenné puis pour notre groupement (cf. document ci-joint).

La journée diocésaine a apporté des informations à souligner :
- les dons par prélèvement automatique sont supérieurs aux dons en ligne, eux-mêmes supérieurs aux dons par chèque ;
- beaucoup de dons ont lieu la dernière quinzaine de décembre (donc il faut maintenir la demande pour le Denier tout au long de l'année)

Les principales observations complémentaires tirées des chiffres présentés en ce qui nous concerne (GPPA) :
- une nette évolution à la baisse, avec des irrégularités fortes, surtout pour 2-3 communes : Saint Martin du Mont, Poncin et Saint-Jean le Vieux (malgré une relative stabilité du nombre de donateurs !) ;
- une commune ne distribue pas les enveloppes du Denier ; et pourtant ses dons sont relativement stables et satisfaisants.
- le taux de pénétration (nombre de donateurs pour 100 habitants) varie entre les communes et est relativement faible ;
- **seuls 299 dons sont répertoriés sur le GPPA** : moins que de pratiquants pour les grandes fêtes (Rameaux + Noël + Toussaint) !

Une large discussion aborde plusieurs points : la contribution financière des protestants est de 10% du salaire : la dîme, mentionnée dans la Bible, était pratiquée par les juifs ; en Afrique, la pression sociale est forte pour participer au Denier. **Le défi actuel est d'arriver à évangéliser en sollicitant les personnes pour le Denier**. Le Denier peut-il être considéré comme une aumône ? Donner pour le denier n'a pas le même sens que donner à une association.

En conclusion, il est décidé :
- à titre expérimental, cette année, de ne pas faire de distribution d'enveloppe et de faire porter l'effort sur la communication auprès des pratiquants ;
- de commencer la communication dès la messe des Rameaux, en distribuant les enveloppes ce jour;
- de confier à un groupe de travail la tâche de rédiger les messages à dire ce jour-là et à inclure dans l'enveloppe ;

- d'envisager de dire des messes d'action de grâce pour les donateurs ;
- de nommer une équipe pour maintenir l'effort tout au long de l'année ; il serait bon d'expliquer les divers coûts de fonctionnement d'une paroisse et du diocèse et leurs diverses sources de financement.

2- Questions diverses :

- Le rapprochement des comptabilités n'est pas encore réalisé mais sera prochainement effectué.

- La réponse de l'évêché pour les 2 demandes de travaux (mise aux normes de l'accessibilité handicapés de la salle de catéchisme de Saint-Jean et peinture de la salle Jean-Paul II + cuisine des prêtres) est confuse ; il faudra demander des précisions. Les travaux de Saint Jean sont prioritaires. Pour la peinture de Pont d'Ain, Monique Capitan va demander un devis.

- Cure de Cerdon : l'évêché considère que le lourd investissement (100 000 € env.) effectué pour accueillir les sœurs il y a une dizaine d'années a été compensé par cette vente.

- Bâtiment de Jujurieux : les personnes qui sont venues visiter (fonds de commerce et appartement) n'ont pas donné suite. En l'absence de Martine Chabot, la location de l'appartement va être publiée sur Le Bon Coin après Pâques. Si aucun locataire n'était trouvé à moyen terme, il sera envisagé de vendre le bâtiment à son prix d'achat (160 000 € car des travaux importants y ont été effectués entre temps).

- La lettre pour résilier la location de la salle communale de Druilllat sera rédigée par Philippe Treff

Clôture de séance par le Père Aimé avec un temps de prière et une bénédiction à 22 h 00 ??.

NB : prochain conseil le ??? 2018 à 20h (Philippe Treff est invité???)

Monsieur le curé secrétaire membre du conseil